



Agenda

Appel du 18 juin

Commune

18 juin 2026

Remise de prix concours maisons fleuries et Fête de la musique

Commune + CAT

20 juin 2026

Kermesse

Les Ptits Thilouzains + Ecole

27 juin 2026

Spectacle de fin d'année

ALSH

1er juillet 2026

Brocante

UNC

05 juillet 2026

Marché Gourmand + Spectacle

CAT + Commune

13 juillet 2026

Revue des pompiers + Repas

CIS du Balzac + Commune

14 juillet 2026

Spectacle théâtral George

DANDIN

Commune

25 août 2026

Forum des Associations

Commune

29 août 2026

Les Journées Européennes du Patrimoine

Commune

19 & 20 septembre 2026

Le Mot du Maire

LA NOUVELLE ÉQUIPE AU TRAVAIL

Les élections municipales sont désormais derrière nous et une nouvelle page s'ouvre pour Thilouze.

Vous m'avez renouvelé votre confiance pour exercer, une nouvelle fois, la fonction de maire. Je continuerai à assumer cette responsabilité avec disponibilité, transparence, dans un esprit de travail collectif et avec le souci constant de l'intérêt général.

Avec la nouvelle équipe municipale, nous tenons à vous remercier sincèrement pour votre participation : près de 800 électeurs se sont déplacés. Même avec une seule liste en présence, cette mobilisation témoigne de votre attachement à notre commune, à sa vie démocratique et à ce qui fait l'esprit de Thilouze.

J'ai également été reconduit à la présidence de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. Avec Sophie Seigneurin, également déléguée communautaire, Thilouze est ainsi pleinement représentée au sein de cette intercommunalité importante, qui rassemble 22 communes et 56 000 habitants au sud de la métropole de Tours.

Ce nouveau mandat s'engage avec une équipe municipale largement renouvelée, rajeunie et composée d'élus motivés. Le bureau municipal réunit six élus — adjoints et conseiller délégué — qui jouent un rôle important dans l'animation de la commune et des commissions de travail. Ils ont toute ma confiance et sont déjà mobilisés, avec la volonté d'être disponibles, efficaces et utiles à chacun d'entre vous.

DU CONCRET, DÈS MAINTENANT

Le budget 2026 a été voté et les premiers travaux sont lancés. Ainsi, 120 000 € de travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise TPPL, avec des reprises importantes dans plusieurs secteurs : la route de la Besnerie, au nord de la commune en lien avec Artannes, ainsi que l'amélioration des accès aux deux fermes des Doilés, qui accueillent de nombreux habitants dans leurs magasins de vente directe.

Nous avançons également sur deux équipements de loisirs attendus :

l'installation d'une tyrolienne, en lien avec le Conseil municipal des jeunes, sur le site de la Loge, et la réhabilitation complète du terrain de boules, à la demande du club Loisirs et Amitiés, qui rassemble 130 adhérents. Ces deux équipements seront mis en service dès le début du mois de septembre.

Nous devons aussi faire face à la décision de l'Éducation nationale de supprimer un poste d'enseignant à Thilouze, conséquence directe de la baisse du nombre d'enfants scolarisés. Une salle restera donc disponible. Nous nous sommes engagés à la rénover et à l'adapter afin d'améliorer les conditions pédagogiques, notamment pour le travail en petits groupes. La commune étudie également la possibilité de climatiser l'une des salles laissées libres, afin d'offrir aux enfants un espace de fraîcheur lors des périodes les plus chaudes.

GARDER LE LIEN, PRÉPARER LA SUITE

Le CCAS vient également d'être installé. Patrick Gimenes en assurera plus particulièrement l'animation, entouré d'une équipe d'habitants motivés et soucieux d'agir au plus près des besoins des Thilouzains. Je remercie chaleureusement les nouveaux participants qui ont répondu à notre appel.

Enfin, vous l'avez peut-être déjà remarqué : nous souhaitons mieux communiquer et davantage échanger avec vous. Nos publications sur Facebook et Panneau Pocket sont désormais plus fréquentes. Thilouze Infos paraîtra 4 fois par an, et un bulletin annuel dressera le bilan de l'année écoulée.

À noter également : dès le mois de septembre, les commissions municipales seront ouvertes aux habitants volontaires. Vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès de la mairie ou des élus.

Nous aurons aussi le plaisir de nous retrouver lors de la fête de la musique, de la kermesse de l'école, puis les 13 et 14 juillet, avec notre marché gourmand et le repas républicain à La Baronne.

*Bien amicalement à toutes et à tous,
Votre Maire, Eric Loizen*

À la suite de l'installation du nouveau conseil municipal, nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe qui accompagnera notre commune tout au long du mandat 2026-2032. Réunis autour d'une ambition commune, les élus s'engagent à œuvrer chaque jour au service des habitants et du territoire, dans un esprit de proximité, d'écoute et d'action.



Le Maire

Éric Loizon a été réélu maire de la commune pour son 5ème mandat. Sa reconduction témoigne de la confiance accordée par les élus pour poursuivre les projets engagés et impulser de nouvelles initiatives. Il conserve en gestion directe les finances communales, l'urbanisme et la gestion des salariés. Il préside aussi notre communauté de communes et est aussi 1er vice-président du SMICTOM pour la gestion des déchets.

Les adjoints au maire et leurs délégations

Pour mener à bien les différentes missions municipales, le maire s'appuie sur une équipe d'adjoints aux délégations complémentaires :

Patrick Gimenes : Relations avec les habitants et solidarité

Il a la charge de renforcer le dialogue entre la municipalité et la population, de favoriser la participation citoyenne et d'accompagner les actions solidaires. Son rôle inclut également le suivi des dispositifs d'aide sociale, le soutien aux publics fragiles et le développement d'initiatives favorisant le lien social. Il intervient souvent en médiation et préside aussi le CCAS de notre commune.

✉ patrick.gimenes@thilouze.fr



Sophie Seigneurin : École, jeunesse et culture

Elle pilote les politiques éducatives de la commune en lien avec les établissements scolaires, accompagne les projets dédiés à l'enfance et à la jeunesse, et soutient la vie culturelle locale (manifestations, bibliothèque, événements). Son action vise à favoriser l'épanouissement des jeunes et l'accès de tous à la culture. Elle travaille aussi avec la communauté de communes au titre de conseillère communautaire sur ces questions.

✉ sophie.seigneurin@thilouze.fr

Thierry Pasteau : Travaux, voirie, bâtiments et services techniques

Il supervise l'entretien et l'aménagement des infrastructures communales : routes, espaces publics et bâtiments. Il coordonne également les interventions des services techniques et veille à la bonne réalisation des travaux, dans un souci de sécurité, d'efficacité et de durabilité. Il est aussi membre du bureau du SAVI pour les questions de fossés collecteurs sur les terres agricoles et la prévention des inondations.

✉ thierry.pasteau@thilouze.fr



Sophie Delhomme Ismajli : Cadre de vie, fleurissement et patrimoine

Elle œuvre à l'amélioration du cadre de vie dans le bourg, à l'embellissement de la commune (espaces verts, fleurissement) et à la valorisation du patrimoine local. Son action contribue à préserver l'identité de la commune et à offrir un environnement, des rues et des équipements agréables aux habitants. Elle encadre aussi le jury du concours des maisons fleuries.

✉ sophie.delhomme_ismajli@thilouze.fr

Guillaume Giner : Sécurité, citoyenneté, numérique et Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Il est chargé des questions de sécurité (prévention, coordination avec les services compétents) et de la promotion de la citoyenneté. Il développe également les outils numériques de la commune pour améliorer les services aux habitants. Enfin, il accompagne le Conseil Municipal des Jeunes, favorisant l'engagement des plus jeunes dans la vie locale.

✉ guillaume.giner@thilouze.fr



Christian Delay : Conseiller délégué en charge des Associations, sport et animation locale

Véritable interlocuteur des associations, il soutient le tissu associatif, accompagne les projets sportifs et participe à l'organisation des animations locales, contribuant ainsi à la vitalité et au bien vivre ensemble à Thilouze.

✉ christian.delay@thilouze.fr

Les conseillers municipaux

L'équipe municipale est complétée par :

Sandrine Bézard, Cyril Gazet, Stéphanie Carreaux, Jérôme Terouinard, Yohann Percherel, Julien David, Anne Gallois, Arnaud Genet, Marie Bonvin, Magali Mausier, Noémie Ségretain, Marie Delys, Émile Vaillant et Frantz Abels.



Une équipe engagée pour la commune

Dynamique et mobilisée, cette équipe mettra toute son énergie au service du développement de la commune et du bien-être de ses habitants.

Merci à toutes et à tous pour votre confiance.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) anime, à THILOUZE, une action générale de prévention et de développement social, en lien avec les institutions publiques et privées. Conformément à l'article L.123-5 du Code de l'action sociale et des familles, il intervient notamment à travers des aides financières facultatives, un accompagnement social, l'orientation des habitants et des actions de solidarité. Comme toutes les communes de plus de 1500 habitants, THILOUZE dispose d'un CCAS chargé de soutenir les personnes en situation de fragilité, en particulier les personnes âgées et leurs proches aidants.

En 2026, de nouvelles élections ont conduit à la refonte du conseil d'administration. Une nouvelle équipe a été ainsi constituée, comprenant 6 élus et des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social. Le CCAS se fixe pour priorité de se rapprocher davantage des familles fragilisées pour des motifs socio-économiques, et au plus près des préoccupations des administrés.

Le CCAS poursuivra aussi ses actions historiques : le repas annuel des aînés, la distribution des colis de Noël et sa participation à la campagne nationale « Semaine bleue ».

Les 7 membres du Conseil Municipal sont :

- Eric LOIZON (président du CCAS de droit)
- Patrick GIMENES
- Stéphanie CARREAUX
- Sandrine BEZARD
- Marie BONVIN
- Anne GALLOIS
- Magali MAUSIER

Les 6 membres nommés sont :

- Nadège MARTINEAU
- Aurélie TEROUINARD
- Lydie ROUX
- Patrice JUZEAU
- Emmanuelle BRUMAUD
- Véronique GRANDJEAN

Les membres du conseil d'administration sont soumis au secret professionnel, ainsi les personnes élues et nommées signent un engagement de confidentialité. Toute démarche peut donc être effectuée en toute discrétion auprès de l'accueil de la mairie.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE THILOUZE

Depuis le 30 mai, un nouveau Conseil Municipal des Jeunes a pris ses fonctions à Thilouze. Nos jeunes élus démarrent leur mandat avec une belle énergie et plein d'idées pour faire bouger les choses dans leur commune.

Apprendre la démocratie en agissant : le CMJ, c'est bien plus qu'une simple assemblée. C'est un vrai terrain d'apprentissage où les jeunes Thilouzains découvrent comment fonctionne la démocratie locale. Lors de leurs réunions, ils débattent, proposent des projets, votent et surtout, ils passent à l'action. Une belle façon de devenir acteur de sa commune plutôt que simple spectateur.

Des projets bien concrets : ces dernières années, le CMJ a fait avancer plusieurs dossiers : des propositions d'aménagement aux abords de l'école pour plus de sécurité, des boîtes à livres, le fameux projet de tyrolienne à la Loge de Vigne et bien d'autres.

Les liens entre générations, ça compte : nos jeunes conseillers tiennent à garder le contact avec les aînés. Cérémonies du 11 novembre, repas partagés avec le club des aînés, goûters où l'on échange entre générations : ces moments créent du lien et permettent de transmettre notre mémoire collective.

Le CMJ fait aussi rayonner Thilouze ailleurs, que ce soit au Congrès des Maires ou lors de visites à l'Assemblée nationale.

Place maintenant à ce nouveau conseil composé de : 7 primaires : ALVAREZ VILLAR Loïc, BRISET Lilou, JUBLIN Jules, FONTAINE Camélia, MAHMOUDI Ali, MORTELETTE Léa et LE CAM Emma et 8 collégiens : ARTHUS PENNETIER Gabin, DEMOIS Capucine, LE SAMEDY Bastien & Quentin, BERHIL Tasnim & Sidra, JUBLIN Paul et ANDRÉ Mathilda

ÉRIC LOIZON RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE



Éric Loizon, maire de Thilouze, a été réélu président de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre. Cette intercommunalité regroupe 22 communes, près de 56 000 habitants et plus de 300 agents mobilisés au service du territoire.

Pour Thilouze, la Communauté de communes joue un rôle très concret dans la vie quotidienne. Elle intervient notamment pour l'accueil de loisirs de l'école, l'accueil ados de La Baronne et les crèches. Elle gère aussi l'eau et l'assainissement, le tourisme, les zones d'activités dont celle de la commune et la résidence autonomie pour personnes âgées d'Artannes. Elle accompagne les communes dans les domaines du sport, de la culture et des équipements de proximité.

L'intercommunalité permet aux communes de mutualiser leurs moyens et de porter ensemble des services et des projets qu'elles ne pourraient pas toujours assumer seules. Elle ne remplace pas la commune, mais elle agit en complément, pour améliorer les services rendus aux habitants, soutenir les projets locaux et préparer l'avenir du territoire.



TRAVAUX & PROJETS

TRAVAUX DE VOIRIE RÉALISÉS EN AVRIL

Au cours du mois d'avril, la commune a engagé une campagne de travaux de voirie pour un montant total de 110 000 €. Ces interventions ont permis de réaliser des reprofilages de chaussée ainsi que des renforcements en profondeur sur plusieurs portions de notre réseau routier communal.

Je tiens à remercier l'adjoint de la municipalité précédente pour le travail de consultation et de préparation de ce marché, qui a permis la réalisation de ces travaux dans de bonnes conditions.

Ces opérations concernaient exclusivement la voirie existante. La remise en état des bas-côtés sera, quant à elle, assurée prochainement par les services techniques municipaux.

Malgré ces investissements, un important travail reste encore à accomplir. En effet, notre réseau communal demeure fragile face à l'évolution de la circulation observée ces dernières années : augmentation du trafic, passage plus fréquent de poids lourds, contraintes climatiques et usure générale des chaussées.

La municipalité poursuivra ses efforts afin d'entretenir et d'améliorer progressivement nos routes communales, dans le respect des capacités budgétaires de la commune.



RÉFECTION DU TERRAIN DE PÉTANQUE AU SITE DE LA BARONNE

À la demande du club des aînés, la commune va engager cet été la réfection du terrain de pétanque de La Baronne. Les services techniques remettront le terrain à niveau, limiteront la pente et réaliseront un revêtement plus adapté. L'objectif est de disposer de quatre terrains fonctionnels et agréables. Chaque semaine, une quarantaine d'aînés s'y retrouvent autour de cette activité conviviale. Cet équipement communal restera ouvert à tous les habitants souhaitant venir jouer.

LE PROJET TYROLIENNE : UN PROJET BIENTÔT RÉALITÉ

Porté depuis février 2024 par les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes, le projet d'installation d'une tyrolienne à la Loge de Vigne progresse vers sa concrétisation.

UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE

Les membres du CMJ ont travaillé avec sérieux et méthode. Ils se sont répartis les missions : justification du projet et de son intérêt pour les enfants, identification de l'emplacement optimal dans le parc, et évaluation précise des coûts et des modalités de financement.

Cette organisation a permis de présenter un dossier complet au Conseil Municipal, démontrant la maturité et l'engagement de nos jeunes conseillers.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT DE LOISIRS

L'installation devrait être inaugurée courant septembre. Cette tyrolienne enrichira l'offre de loisirs pour les enfants et contribuera à faire de la Loge de Vigne un lieu de vie et de détente encore plus attractif pour les familles thilouzaines. L'investissement sera d'environ 15 000 € TTC.



UNE NOUVELLE STATION DE RELEVAGE DES EAUX USÉES À L'ARRIÈRE DE LA CASERNE DES POMPIERS



Une nouvelle station de relevage des eaux usées située à proximité de la caserne des pompiers va être construite du 20 mai à fin septembre.

Cet équipement permet d'acheminer les eaux usées de Thilouze vers la station d'épuration intercommunale située à Pont-de-Ruan. Malgré sa construction relativement récente, cette installation présente aujourd'hui plusieurs dysfonctionnements importants : risques de débordement, coûts de fonctionnement élevés, nuisances sonores pour le voisinage.

Une procédure juridique est actuellement en cours afin de déterminer les responsabilités des entreprises liées à ces désordres. Toutefois, la Communauté de communes a fait le choix de ne pas attendre son aboutissement pour agir. Une nouvelle station de relevage sera donc construite à l'arrière du bâtiment des pompiers. Pendant toute la durée du chantier, l'installation actuelle restera en service.

Nous veillerons à ce que le chantier ait le moins d'impact possible sur votre quotidien.



La cloche va bientôt sonner pour annoncer la fin de cette année scolaire ! Une bonne nouvelle pour les élèves et une pensée particulière pour les CM2 qui profitent de leurs dernières journées sur les bancs de l'école élémentaire.

L'année scolaire a été comme toujours riche en projets et activités (visites découvertes, sorties nature ...). L'organisation du cross de l'école, le 12 mai, a été une nouvelle fois un succès grâce à une mobilisation essentielle des enseignants, des P'tits Thilouzains et des artisans de la commune qui offrent médailles et goûters à tous nos champions !

Une sortie VTT a eu lieu le vendredi 29 mai et la classe de découverte à Saint-Malo du dimanche 31 mai au jeudi 4 juin.

La kermesse de l'école se tiendra au stade de la Baronne le samedi 27 juin et les Thilouz'Impiades auront lieu le mardi 30 juin.

Un programme riche et varié, reflet du dynamisme des équipes éducatives, de leur implication et de la belle coopération menée avec les associations et la municipalité. La participation des élèves lors de la cérémonie du 8 mai en est un parfait exemple.

Pendant ce temps, en parallèle, l'équipe enseignante et la municipalité pensent aussi déjà à la rentrée scolaire et à la nouvelle organisation suite à la décision de l'éducation nationale de supprimer une classe pour la rentrée 2026/2027. A ce jour, l'école compte 183 élèves répartis en 8 classes. A la rentrée, seulement 173 élèves, soit 10 de moins, seront répartis en 7 classes.

Nous souhaitons à tous d'excellentes vacances !



UN NOUVEAU PORTAIL POUR L'ÉCOLE... ET UNE CLOCHE COMME AUTREFOIS

Afin d'améliorer la sécurité du site scolaire, la commune a renouvelé le portail d'entrée côté rue. Réalisé par l'entreprise Créa Métal, installée sur la zone du Plessis, il reprend l'effigie de Balzac et identifie clairement notre école. L'accès des élèves de primaire se fera exclusivement par le préau. Une nouvelle cloche manuelle en bronze a aussi été installée, clin d'œil aux cours d'école d'antan... pas sûr que les élèves rentrent plus vite en classe pour autant !



À la demande de la nouvelle équipe municipale, un lave-vaisselle / lave-verres professionnels va être installé dans la cuisine de la salle des Tilleuls. Cet équipement facilitera l'usage de la salle, aussi bien pour les associations que pour les particuliers. Cette belle salle des fêtes est équipée d'un écran, d'un vidéoprojecteur et d'une sonorisation et du Wi-Fi. De quoi accueillir réunions, repas et animations dans de très bonnes conditions.



NOTRE VILLAGE EN FLEURS : UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA BEAUTÉ ET LA BIODIVERSITÉ

L'année passée, notre village a obtenu une 2e fleur au label Villes et Villages Fleuris, récompensant la rigueur du travail de nos agents des espaces verts et votre passion pour les jardins.

Cette année, la nouvelle équipe municipale reconduit le concours des maisons fleuries mi-juin pour valoriser votre créativité et votre passion du jardinage. Fleurs, biodiversité et beauté s'unissent : chaque balcon, chaque massif et jardin fleuris embellissent notre cadre de vie.

Ensemble, cultivons la fierté de notre village !

**“LÀ OÙ LES FLEURS S'ÉPANOUISSENT,
L'ESPOIR RENAÎT !”**



UNE NOUVEAUTÉ POUR LA SOIRÉE DU 13 JUILLET À THILOUZE !



Depuis plusieurs années, le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet devait parfois être annulé à la dernière minute en raison des fortes chaleurs et des risques d'incendie imposés par les arrêtés préfectoraux. Afin de préserver ce moment festif tant attendu par les habitants, la commune de Thilouze a souhaité trouver une alternative originale et sécurisée.

Cette année, place à la nouveauté !

Pour clôturer cette belle soirée du 13 juillet, la compagnie Mandat Light vous proposera un spectaculaire show de feu en version pyrotechnique, accompagné d'une déambulation artistique qui émerveillera petits et grands.

Un moment magique, festif et convivial à partager en famille ou entre amis, tout en garantissant le maintien du spectacle quelles que soient les conditions estivales.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la Fête nationale dans une ambiance chaleureuse et lumineuse !

Rendez-vous le 13 juillet à Thilouze !



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

BIEN VIVRE ENSEMBLE : UN PEU D'ATTENTION ET DE TOLÉRANCE

La vie de village repose aussi sur des règles simples : limiter les bruits excessifs, respecter les horaires de tonte ou de bricolage, veiller à ses animaux et éviter qu'ils ne divaguent sur la voie publique.

Mais vivre ensemble, c'est aussi faire preuve de tolérance. Un voisin peut parfois faire un peu de bruit, un chat peut se promener, un chien peut aboyer ponctuellement ou échapper à la vigilance de son maître. Avant que les petits désagréments ne deviennent de vrais sujets de tension, le plus simple reste souvent d'en parler calmement.

Un échange entre voisins, respectueux et bienveillant, permet souvent de régler les choses. Soyons attentifs les uns aux autres : tout se passe mieux ainsi !

Bien vivre ensemble

UN PEU D'ATTENTION ET DE TOLÉRANCE

SURVEILLANCE DU MOUSTIQUE TIGRE SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la surveillance du moustique tigre (*Aedes albopictus*), l'Agence Régionale de Santé (ARS) a installé deux pièges sur le territoire communal : l'un rue de la Rosière, l'autre au croisement de la rue de la Musardièrre et de la rue des Lavandières. Ces dispositifs, sans danger pour l'homme ou les animaux, ont pour seul objectif de suivre la progression et l'implantation du moustique tigre, espèce invasive susceptible de transmettre certaines maladies. Les données recueillies permettent d'adapter au mieux les actions de prévention et de surveillance.

FOCUS – ESPÈCES INVASIVES

Pour toute question sur les frelons asiatiques, les chenilles processionnaires, l'ambrosie ou d'autres espèces invasives, les habitants peuvent contacter **FREDON France** au **01.53.83.71.73** ou retrouver toutes les informations sur <https://fredon.fr>. Ce réseau national, à but non lucratif, met depuis plus de 90 ans son expertise au service de la santé des végétaux, de la biodiversité et de la sécurité sanitaire, auprès des particuliers et des collectivités.



ARNAQUE - DÉMARCHAGE - ATTENTION

Attention aux arnaques à Thilouze ! Des démarcheurs peuvent se présenter à votre domicile en prétendant vendre des services pour la commune ou autres services publics, des travaux ou des contrats "urgents" (changement de containers ordures ménagères, isolation, énergie, abonnements, contrat de maintenance).

Ne signez jamais rien sous pression et exigez un devis écrit. Vérifiez l'identité de la société, le numéro SIRET et la cohérence des prix. Méfiez-vous des offres trop avantageuses, des demandes de paiement immédiat, des copies de documents personnels ou des "remboursements" promis par avance.

Ne confiez jamais vos coordonnées bancaires, n'effectuez jamais de versements au moyen d'un terminal de paiements (TPE), ne signez aucun document.

En cas de doute, contactez la mairie ou un proche avant toute décision et signalez les faits. Refuser l'accès à votre domicile.

SOYEZ VIGILANT

- Ne signez jamais rien sous pression et exigez un devis écrit.
- Vérifiez l'identité de la société, le numéro SIRET et la cohérence des prix.
- Méfiez-vous des offres trop avantageuses, des demandes de paiement immédiat, des copies de documents personnels ou des "remboursements" promis par avance.

NE DONNEZ JAMAIS

- Ne confiez jamais vos coordonnées bancaires.
- N'effectuez jamais de versements au moyen d'un terminal de paiements (TPE).
- Ne signez aucun document.

EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ LA MAIRIE OU UN PROCHE AVANT TOUTE DÉCISION ET SIGNALEZ LES FAITS.

CITOYEN ENGAGÉ – STAYING ALIVE

DEVENEZ LE MAILLON COMPLÉMENTAIRE DE LA CHAÎNE DE SECOURS !

Le SDIS 37 et le CHRU de Tours déploient désormais l'application Staying Alive, en partenariat avec le SAMU 37, afin de mobiliser rapidement des citoyens sauveteurs lors d'urgences vitales, notamment les arrêts cardiaques.

Cette application permet :

- de localiser les défibrillateurs accessibles au public ;
- d'alerter des citoyens formés à proximité immédiate d'une victime ;
- de réduire le délai de prise en charge avant l'arrivée des secours.

Lorsqu'une alerte est déclenchée par le CTA/CODIS ou le SAMU, les citoyens sauveteurs volontaires situés à proximité reçoivent une notification sur leur téléphone. Ils peuvent alors intervenir rapidement, parfois avec l'appui d'un défibrillateur, en attendant les moyens de secours classiques.

Le SDIS 37 encourage fortement l'ensemble des citoyens à rejoindre ce réseau et à promouvoir l'application autour d'eux. Plus la communauté Staying Alive sera importante, plus les chances de survie des victimes augmenteront.

Télécharger l'application : <https://stayingalive.org/>



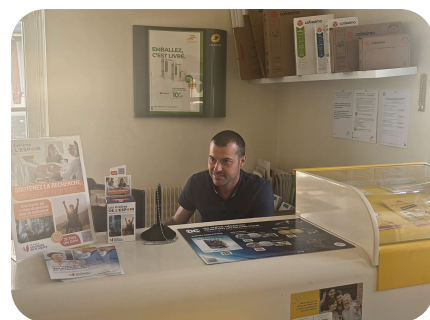
Depuis octobre 2025, Jonathan Monnier accueille les habitants au sein de l'agence postale communale, située dans les locaux de la mairie. Âgé de 41 ans, Thilouzain depuis quatre ans, marié et père de deux enfants, passionné de sport et de moto, avec une affection particulière pour le cyclisme, il a rapidement trouvé sa place au sein de l'équipe municipale et auprès des usagers.

Avant de rejoindre la Mairie, Jonathan a exercé comme chauffeur-livreur. Suite à un accident du travail, il a ensuite engagé une reconversion professionnelle avec une formation en marketing des entreprises, accompagnée par l'association PISE à Montbazou, avant de candidater auprès de la mairie. Son sens du contact, sa disponibilité et son sérieux ont rapidement été appréciés.

À l'agence postale, Jonathan accompagne les habitants dans leurs démarches quotidiennes : envois de courriers et colis, conseils d'expédition, services postaux de proximité. Il apprécie particulièrement les échanges avec le public et le contact direct avec les habitants du village. Comme il le dit lui-même : « Je viens travailler tous les jours avec plaisir ! »

Dans le cadre de la réorganisation progressive des services municipaux, le conseil municipal a souhaité inscrire la présence de Jonathan dans la durée. Il continuera donc d'assurer l'accueil des habitants à l'agence postale communale pour les prochaines années, tout en pouvant, selon les besoins et son planning, venir ponctuellement en appui à d'autres services municipaux.

Discret, impliqué et professionnel, Jonathan contribue pleinement à maintenir un service de proximité apprécié des habitants.



NOS PRODUCTEURS LOCAUX À L'HONNEUR

À Thilouze, les circuits courts font vivre notre territoire grâce à des producteurs engagés qui proposent vente directe, produits fermiers et transformation à la ferme. Ces initiatives permettent de consommer local tout en soutenant l'agriculture et l'économie de proximité.

La municipalité met en lumière **deux exploitations situées au lieu-dit Les Doilés**, en direction de Saint-Épain. Elles illustrent la diversité agricole de la commune : élevage caprin, volailles, œufs, céréales ou encore produits transformés à la ferme. Ces femmes et ces hommes participent pleinement à l'identité rurale de Thilouze, entretiennent les paysages et perpétuent un savoir-faire reconnu.

Installés depuis 1995, Valérie et Éric Girault élèvent environ 280 chèvres alpines et fabriquent notamment la Sainte-Maure de Touraine AOP. Leur démarche repose sur un circuit court complet : production du lait, transformation sur place et vente directe aux habitants et commerces locaux. Ce fonctionnement garantit fraîcheur, traçabilité et valorisation du savoir-faire agricole.



Sophie et Alain proposent également une large gamme de produits fermiers en vente directe : volailles, œufs, céréales, fruits rouges du potager, glaces artisanales et, selon les disponibilités, des animaux vivants. Ils sont présents le dimanche sur la place de la mairie de Thilouze et le vendredi soir sur le marché de Saché.



En privilégiant ces producteurs locaux, chacun contribue concrètement à faire vivre notre territoire et à soutenir une alimentation de qualité.

LA MAIRIE RECRUTE

Postes à pourvoir au 1er septembre 2026

UN AGENT ADMINISTRATIF

Vous aimez le contact avec les habitants, vous êtes organisé(e), dynamique, curieux(se) et vous appréciez la polyvalence !

La commune de Thilouze recrute un ou une agent(e) à temps complet pour assurer l'accueil de la mairie et participer au fonctionnement quotidien du service administratif. Le poste demande le sens du service public, de l'écoute, de la discrétion, ainsi qu'une bonne maîtrise des outils informatiques.

Vous rejoindrez une équipe administrative de quatre agents dynamiques. Cette offre fait suite à une demande de disponibilité pour cinq ans de l'agent actuellement titulaire du poste d'accueil de la mairie.

UN AGENT DE RESTAURATION SCOLAIRE

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi 10h -14h30
Mercredi 10h30 -13h30

- Aide à la préparation selon les besoins en cuisine
- Gestion du service des enfants de maternelle et de primaire
- Gestion en autonomie du service du mercredi (préparation salle, réchauffage et ménage)
- Entretien des locaux et du matériel
- Surveillance de la cour sur la pause méridienne, par roulement ou ponctuellement

Retrouver le détail des postes en scannant le QR code ou directement sur www.thilouze.fr

Candidatures ouvertes jusqu'au 30 juin 2026

